



FICHE OPÉRATION 3A.4

VALORISATION ET DIVERSIFICATION DES PRODUITS DE LA RUCHE

RÉSULTAT ATTENDU | 3

Les produits issus de l'agroécologie, de la forêt et de la cocoteraie sont valorisés.

ACTIVITÉ | 3A

Du champ à l'assiette.

OBJECTIFS

Cette opération vise à caractériser les miels produits dans les PTOM (identification de l'origine botanique et/ou géographique et détection d'adultération). Les perspectives de cette opération sont importantes au regard du développement des filières apicoles dans l'optique de démarche de valorisation de l'origine des miels (à l'export et sur le marché local) et de promotion de leur qualité auprès de consommateurs désireux de profiter de produits d'excellence et fortement attachés à des territoires insulaires uniques.

Cette opération concourra également, via la collecte de données sanitaires, à l'agrément des miels sur des marchés à l'export.

Enfin, si le miel est à l'heure actuelle la principale production des apiculteurs, l'opération vise à leur permettre de diversifier leurs revenus en proposant d'autres produits de la ruche : pollen, propolis, cire d'abeilles, bougies, etc.



BUDGET 140 000 € (16 706 444 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
3A.4.1 Caractérisation des miels et de leur statut sanitaire	■	■	■	■	■	██████████			
3A.4.2 Formation et accompagnement des apiculteurs sur la diversification de leurs productions		■	■	■	■				



CONTEXTE

LE SERVICE EFFECTUÉ PAR LES ABEILLES AU TRAVERS DE LA POLLINISATION DES CULTURES EST ESTIMÉ À 30 FOIS LA VALEUR DE LA PRODUCTION DE MIEL.

La transition agroécologique des PTOM doit donc impérativement soutenir l'élevage durable d'abeilles et la consolidation du revenu des apiculteurs, via notamment la diversification de leurs revenus.

En pratique, les apiculteurs et les services de contrôle dans les PTOM n'ont pas toujours les moyens de vérifier les caractéristiques du miel, son origine mentionnée sur l'étiquette telle que par exemple : « miel de forêt », « miel de flore de bord de mer », etc. d'autant qu'elles sont mises en avant comme argument de vente.

La consolidation du revenu des apiculteurs est indispensable pour soutenir une filière apicole durable

La caractérisation des miels en vue d'obtenir éventuellement un signe de qualité (appellation d'origine ou Indication géographique par exemple) s'avère indispensable, tout comme l'obtention d'agrément sanitaire est nécessaire à l'export.



SYNTHÈSE

A fin de mieux valoriser les pratiques et flores apicoles, un travail de caractérisation des miels est mis en œuvre par la DAG en Polynésie française. À Wallis et Futuna, la définition du statut sanitaire apicole et la mise en place de formation d'agents sanitaires apicoles vont contribuer à protéger la filière apicole et lui ouvrir des perspectives de développement.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES

UNE ACTION DE COOPÉRATION RÉGIONALE AVEC LA FORMATION D'AGENTS SANITAIRES DE WALLIS ET FUTUNA PAR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MIELS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE





PERSPECTIVE

En Polynésie française, l'année 2021 sera consacrée à la collecte et l'analyse de données. Ainsi les équipes de la DAG vont collecter des échantillons de miel en vue de leur caractérisation, enquêter sur les pratiques apicoles et miellées observées, et collecter de données sur les paysages et flores environnant les ruchers. En parallèle des échantillonnages et recueils de données sur un panel de récoltes de miel déterminé vont être réalisés dès 2021 afin de pouvoir être répétés sur 2 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire due à la Covid-19, la formation régionale sur la valorisation des produits de la ruche a été reportée à l'année 2021.



AVANCEMENT DES ACTIONS

CARACTÉRISATION DES MIELS ET DE LEUR STATUT SANITAIRE (RÉGIONAL)

ACTION 3A.4.1

En Polynésie française, la DAG a démarré l'identification des caractéristiques des miels en fonction de leurs origines géographiques et florales. Cette action permettra de valoriser les typicités des miels auprès des consommateurs, à la recherche de produits de qualité et rattachés à un patrimoine insulaire.

La caractérisation des miels permet de soutenir et renforcer la biodiversité

La caractérisation des miels nécessite trois types d'analyses : physico-chimique, pollinique et organoleptique, ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement et des pratiques apicoles pour permettre une interprétation précise et pertinente des résultats. Ainsi, la collecte de données environnementales et des enquêtes auprès des apiculteurs seront effectuées en amont des analyses des miels.

À Wallis et Futuna, les travaux pour la définition du statut sanitaire apicole ont démarré via une collaboration entre

les services sanitaires du territoire et de la Nouvelle-Calédonie. Cette action est menée par le Centre de Promotion Apicole de l'ADECAL de Nouvelle-Calédonie. En plus des travaux sur les agents pathogènes sur les ruchers et les colonies sauvages d'abeilles, le CPA va réaliser une formation d'agents sanitaires apicoles afin de renforcer la surveillance sanitaire des abeilles sur Wallis et Futuna.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES APICULTEURS SUR LA DIVERSIFICATION DE LEURS PRODUCTIONS (PF-WF)

ACTION 3A.4.2

Afin d'appuyer la diversification et la valorisation des produits de la ruche, une formation régionale était prévue en avril 2020 au centre de formation sur l'apiculture (CPA) en Nouvelle-Calédonie pour les apiculteurs de Wallis et Futuna et de Polynésie française. Cette formation pratique incluait également des visites d'apiculteurs calédoniens pour favoriser les échanges régionaux et partage d'expérience entre apiculteurs des 3 PTOM. Compte tenu des restrictions de déplacement dues à la Covid-19, cette formation est repoussée à une date ultérieure.



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr